

Proposition d'actions pour l'INSMI

Groupe de travail Parité: Anné, Cénac-Guesdon, Gipouloux, Kassel, Saada

CSI INSMI du 13 Septembre 2012

A l'intention de l'INSMI

- Faire **remplir l'IPA** (Indice de Parité Académique) aux directeurs d'unité à l'adresse: <http://postes.smai.emath.fr/parite/ipa>
- Exiger la présence de femmes dans les comités de rédaction des revues publiées par les UMR et donc soutenues financièrement par le CNRS.
- Réaliser chaque année des **statistiques sexuées** nationales concernant les chercheurs et les chercheuses de l'INSMI et les **faire connaître largement** (site web, diffusion par mail aux laboratoires, etc...).
- **Inciter largement les femmes à demander une délégation au retour d'un congé de maternité** et s'assurer auprès du Comité National que les dossiers ne seront pas pénalisés par un tel congé (un congé maternité n'est pas une décharge d'enseignement).
- Sensibiliser par une formation obligatoire les membres du nouveau Comité National et les directeurs d'unité aux questions de parité.

A l'intention de l'INSMI

- Faire **remplir l'IPA** (Indice de Parité Académique) aux directeurs d'unité à l'adresse: <http://postes.smai.emath.fr/parite/ipa>
- Exiger la présence de femmes dans les comités de rédaction des revues publiées par les UMR et donc soutenues financièrement par le CNRS.
- Réaliser chaque année des **statistiques sexuées** nationales concernant les chercheurs et les chercheuses de l'INSMI et les **faire connaître largement** (site web, diffusion par mail aux laboratoires, etc...).
- **Inciter largement les femmes à demander une délégation** au retour d'un congé de maternité et s'assurer auprès du Comité National que les dossiers ne seront pas pénalisés par un tel congé (un congé maternité n'est pas une décharge d'enseignement).
- Sensibiliser par une **formation obligatoire** les membres du nouveau Comité National et les directeurs d'unité aux questions de parité.

A l'intention de l'INSMI

- Faire **remplir l'IPA** (Indice de Parité Académique) aux directeurs d'unité à l'adresse: <http://postes.smai.emath.fr/parite/ipa>
- Exiger la présence de femmes dans les comités de rédaction des revues publiées par les UMR et donc soutenues financièrement par le CNRS.
- Réaliser chaque année des **statistiques sexuées** nationales concernant les chercheurs et les chercheuses de l'INSMI et les **faire connaître largement** (site web, diffusion par mail aux laboratoires, etc...).
- **Inciter largement les femmes à demander une délégation** au retour d'un congé de maternité et s'assurer auprès du Comité National que les dossiers ne seront pas pénalisés par un tel congé (un congé maternité n'est pas une décharge d'enseignement).
- Sensibiliser par une **formation** obligatoire les membres du nouveau Comité National et les directeurs d'unité aux questions de parité.

A l'intention de l'INSMI

- Faire **remplir l'IPA** (Indice de Parité Académique) aux directeurs d'unité à l'adresse: <http://postes.smai.emath.fr/parite/ipa>
- Exiger la présence de femmes dans les comités de rédaction des revues publiées par les UMR et donc soutenues financièrement par le CNRS.
- Réaliser chaque année des **statistiques sexuées** nationales concernant les chercheurs et les chercheuses de l'INSMI et les **faire connaître largement** (site web, diffusion par mail aux laboratoires, etc...).
- **Inciter largement les femmes à demander une délégation** au retour d'un congé de maternité et s'assurer auprès du Comité National que les dossiers ne seront pas pénalisés par un tel congé (un congé maternité n'est pas une décharge d'enseignement).
- Sensibiliser par une **formation** obligatoire les membres du nouveau Comité National et les directeurs d'unité aux questions de parité.

A l'intention de l'INSMI

- Faire **remplir l'IPA** (Indice de Parité Académique) aux directeurs d'unité à l'adresse: <http://postes.smai.emath.fr/parite/ipa>
- Exiger la présence de femmes dans les comités de rédaction des revues publiées par les UMR et donc soutenues financièrement par le CNRS.
- Réaliser chaque année des **statistiques sexuées** nationales concernant les chercheurs et les chercheuses de l'INSMI et les **faire connaître largement** (site web, diffusion par mail aux laboratoires, etc...).
- **Inciter largement les femmes à demander une délégation** au retour d'un congé de maternité et s'assurer auprès du Comité National que les dossiers ne seront pas pénalisés par un tel congé (un congé maternité n'est pas une décharge d'enseignement).
- Sensibiliser par une **formation** obligatoire les membres du nouveau Comité National et les directeurs d'unité aux questions de parité.

A l'intention des laboratoires

La diversité des profils, en particulier par la féminisation, est un atout pour un laboratoire. Le GT Parité du CSI de l'INSMI recommande:

- d'accroître la présence des femmes dans toutes les instances: comités, conférences, séminaires, jurys de thèses et d'HDR et d'interdire la constitution de comités de sélection et de comités de rédaction sans aucune femme.
- de mener une politique incitative au moment du redémarrage d'une activité de recherche après une longue période d'arrêt (congé maternité, arrêt maladie longue durée, retour après une tentative de reconversion professionnelle etc) en offrant la possibilité:
 - d'une proposition systématique d'entretien (sur la base du volontariat) avec une personne de rang A dans le laboratoire,
 - du recrutement d'un post-doc pour faciliter le retour à la recherche ou le financement d'une invitation d'un collègue pendant un mois,
 - d'obtenir des facilités financières pour partir en mission,
 - d'être classé-e en priorité pour les demandes locales de CRCT.

A l'intention des laboratoires

La diversité des profils, en particulier par la féminisation, est un atout pour un laboratoire. Le GT Parité du CSI de l'INSMI recommande:

- d'accroître la présence des femmes dans toutes les instances: comités, conférences, séminaires, jurys de thèses et d'HDR et d'interdire la constitution de comités de sélection et de comités de rédaction sans aucune femme.
- de mener une politique incitative au moment du redémarrage d'une activité de recherche après une longue période d'arrêt (congé maternité, arrêt maladie longue durée, retour après une tentative de reconversion professionnelle etc) en offrant la possibilité:
 - d'une proposition systématique d'entretien (sur la base du volontariat) avec une personne de rang A dans le laboratoire,
 - du recrutement d'un post-doc pour faciliter le retour à la recherche ou le financement d'une invitation d'un collègue pendant un mois,
 - d'obtenir des facilités financières pour partir en mission,
 - d'être classé-e en priorité pour les demandes locales de CRCT.

A l'intention des laboratoires (2)

- de mettre à l'ordre du jour des conseils de laboratoire des questions de parité: **réflexion sur les stéréotypes** (conscients ou inconscients) à l'œuvre lors des recrutements, sur la suppression des distinctions d'âge pour les femmes dans les concours, etc.
- d'**informer** et de **communiquer** auprès des élèves, des étudiant-e-s, des professionnel-le-s de l'orientation sur les métiers scientifiques et technologiques en montrant qu'ils conviennent tout autant aux filles qu'aux garçons.

A l'intention des laboratoires (2)

- de mettre à l'ordre du jour des conseils de laboratoire des questions de parité: **réflexion sur les stéréotypes** (conscients ou inconscients) à l'œuvre lors des recrutements, sur la suppression des distinctions d'âge pour les femmes dans les concours, etc.
- d'**informer** et de **communiquer** auprès des élèves, des étudiant-e-s, des professionnel-le-s de l'orientation sur les métiers scientifiques et technologiques en montrant qu'ils conviennent tout autant aux filles qu'aux garçons.